

Étude de cas de récupération des matières organiques dans une industrie, commerce ou institution

Les Marchands en gros de fruits Canadawide



1- Portrait de l'organisation

Secteur d'activité	Grossistes - Fruits et légumes et autres aliments
Lieu	1370, rue de Beauharnois Ouest, Montréal (Québec)

2- Historique du projet

Projet pilote	Aucun
Projet définitif	2011 - Implantation des activités de récupération des matières organiques

3- Quantité et types de résidus

Matières organiques générées	2150 t par an
Matières organiques récupérées	<p>Quantités récupérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1717 t par an (2013) <p>Types de résidus récupérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Résidus de fruits et légumes ou fruits et légumes entiers périmés (non emballés) Produits emballés (ex. : fruits et légumes; aliments en conserve, en emballage multicouche ou en poche de plastique; céréales en boîte ou en sac) Cartons souillés (ultimement, les cartons cirés seront aussi collectés)

4- Traitement

Mode de traitement	<ul style="list-style-type: none"> Compostage dans un lieu externe ainsi que sur des fermes Retour des marchandises de qualité moindre ou inégale et des marchandises invendables aux fournisseurs du Québec ou de l'Ontario (mais pas à l'international) Redistribution à des banques alimentaires
Autres options non retenues	Traitement sur place impossible à cause du volume de matières organiques généré, du manque d'espace et de la nécessité de déemballer certains résidus



5- Fonctionnement de la collecte ou du traitement

Fréquence de collecte	<ul style="list-style-type: none">· Sur appel· De 15 à 18 bacs de 900 l collectés de deux à trois fois par semaine· Collectes supplémentaires au besoin (parfois jusqu'à une trentaine, voire une quarantaine, de bacs par semaine)· Deux ou trois remorques par semaine (jusqu'à sept en période de pointe), chacune contenant jusqu'à 24 palettes
Type de collecteur	<ul style="list-style-type: none">· Deux entreprises privées· Pas de contrat d'exclusivité· Ententes verbales
Responsabilités du collecteur	<ul style="list-style-type: none">· Fourniture des contenants de collecte· Collecte et transport des matières organiques· Déballage (mécanique ou manuel)· Traitement par compostage
Étapes de collecte	<ul style="list-style-type: none">· Lieux de collecte :<ul style="list-style-type: none">-Lorsqu'un produit est périmé, il est placé dans un bac de récupération destiné au compostage.· Mode de collecte :<ul style="list-style-type: none">-Les bacs de récupération sont ramassés par les collecteurs.

6- Communications

Formation des employés	La formation des employés au rayon de l'emballage peut durer quelques semaines, et les employés restent généralement en poste longtemps. C'est le chef d'équipe qui explique les tâches aux employés, directement en contexte de travail : il fournit les instructions pour séparer les matières organiques, le bois, le carton et le papier destinés à des collectes séparées.
------------------------	---

7- Investissements

Équipement de collecte	<ul style="list-style-type: none">· Pas d'investissement en capital· Coût inclus dans le contrat de collecte
Collecte et traitement	<ul style="list-style-type: none">· 75 \$ la tonne, tout inclus· Bacs, levée, pesée, transport, lavage des bacs
Frais de gestion	Aucuns frais de gestion
Bilan financier	Économies de 32 \$ la tonne par rapport à l'enfouissement

8- Résultats

Taux de récupération des matières organiques	80 % pour 2013
--	----------------



Détail des activités de l'entreprise

Fondée dans les années 1960, Canadawide compte quelque 200 employés, dirigés par la seconde génération de la famille fondatrice.

Motivation à mettre en place la collecte

La collecte a été implantée à la suite d'une évaluation interne de la quantité de matières organiques générées, évaluation basée sur la quantité de déchets produits lors du tri, de l'emballage ou du remballage des produits. La réalisation d'un projet pilote n'a pas été jugée nécessaire, et la collecte a été amorcée en 2011. Il y a évidemment eu une période initiale de rodage.

Canadawide, une entreprise prospère et l'un des plus gros fournisseurs de fruits et légumes de la province, a le souci d'améliorer ses pratiques environnementales et plusieurs autres aspects de ses activités. C'est pourquoi elle a mis en œuvre la gestion des matières organiques, une pratique gagnante sur le plan environnemental et économique. L'entreprise a par ailleurs obtenu, en 2013, la certification HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques), attestant la salubrité des aliments.

Au-delà de ces considérations, l'entreprise gère les aliments de façon socialement responsable. Les produits qui n'ont pas la qualité requise pour être vendus en magasin sont offerts à divers organismes d'aide alimentaire de la région de Montréal.

Facteurs de réussite et défis liés au projet

Canadawide réussit à réaliser des économies, notamment parce que la collecte des matières organiques n'implique aucune étape supplémentaire exigeant du temps. En plus d'une formation adéquate, le processus requiert simplement le bon jugement de l'employé qui trie les matières pour les diriger soit vers les rebuts, soit vers les bacs destinés à la collecte des matières organiques. Le temps requis pour la gestion des matières organiques n'est pas comptabilisé, car on estime qu'il ne s'agit pas d'une surcharge de travail, mais bien de tâches équivalentes à celles de toute autre gestion des déchets.

Le responsable de la réception des marchandises et de la qualité considère qu'il est primordial que le fournisseur de services respecte les heures de collecte. En effet, l'espace restreint et les volumes d'aliments qui transitent par le grossiste ne permettent pas d'attendre deux ou trois jours pour une collecte en cas de problème chez le fournisseur. Canadawide a recours à deux fournisseurs de services, sans exclusivité, afin de conserver un certain contrôle et une marge de manœuvre en ce qui concerne les plages de disponibilités et la compétitivité du prix, notamment. L'enfouissement n'est envisagé qu'en dernier recours. Canadawide ne cherche

pas l'économie à tout prix et s'assure de faire affaire avec des fournisseurs de services responsables.

Selon une des entreprises fournissant le service de collecte des matières organiques, le tri de ces matières par Canadawide est très bon et il respecte bien les critères établis. Selon les termes de l'entente conclue, les matières admissibles sont retriées par ce fournisseur de services. Les matières organiques emballées dans du plastique sont déballées manuellement par le fournisseur (le plastique étant ensuite vendu pour le recyclage) ou mécaniquement dans une usine de biométhanisation en Ontario.

Les graines des fruits et légumes ne sont pas des contaminants proprement dits, mais elles représentent tout de même un défi pour ce fournisseur de services, qui traite les matières organiques sur des fermes en vue de fertiliser les terres en grande culture. Pour éviter la germination des graines au champ, il réalise un suivi très rigoureux des températures de compostage et préconise une longue période de maturation. Cet aspect mis à part, les matières organiques de Canadawide sont facilement compostables, entre autres parce qu'elles ne contiennent aucun contaminant animal. Le fournisseur mentionne par ailleurs que pour améliorer ses services, il réalise des projets de recherche et développement touchant le tri des matières et ayant lieu dans ses lieux de compostage à petite échelle. Entre autres avantages, réaliser le tri, le compostage et l'utilisation du compost en un seul lieu limite le coût de la manutention, mais aussi les impacts environnementaux associés au transport.

Prochaines étapes ou autres projets

Avec un taux de valorisation de 80 % pour 2013 et un taux annuel estimé de 89 % pour 2014, l'entreprise est fière d'avoir atteint une efficacité optimale dans sa collecte des matières organiques.

Les matières organiques résiduelles contaminées par des emballages de bois ou de métal sont difficiles à récupérer et généralement éliminées. Pour l'instant, le carton ciré ne peut être accepté par les fournisseurs de services, mais il pourrait y avoir des développements en ce sens à l'avenir. Quant à eux, le papier et le carton propres sont acheminés vers la récupération, en échange d'une ristourne.

Le prétraitement des matières organiques n'est pas envisagé par Canadawide pour le moment, pour des raisons de coût, d'espace et de temps.

Répondant : Darwin Luciano
Responsable, Réception des marchandises et qualité
Téléphone : 514 382-3232
Courriel : darwin@canadawidefruits.com





Figure 1 : Les résidus organiques collectés en vrac à Canadawide sont composés de fruits et légumes invendables, trop mûrs ou pourris. (Photo : Canadawide)



Figure 2 : En attendant la collecte, des bacs d'environ 900 l sont empilés pour l'entreposage, pendant quelques jours seulement. (Photo : Canadawide)



Figure 3 : Le déplacement des bacs se fait à l'aide d'un monte-charge, car ils peuvent peser jusqu'à 680 kg chacun. (Photo : Canadawide)

RECHERCHE ET SYNTHÈSE PAR MADAME LOUISE HÉNAULT-ÉTHIER - 2014

